

COMMUNIQUÉ

DÉLIBÉRATIONS DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Compte administratif et compte de gestion 2020

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté le compte administratif 2020 de la Nouvelle-Calédonie qui est conforme au compte de gestion 2020 du payeur. Ce dernier acte budgétaire de l'exercice permet de constater l'exécution du budget tel qu'il a été voté en 2020 et de mesurer l'adéquation des résultats obtenus aux objectifs fixés.

Les faits marquants

L'année 2020 a été marquée par l'apparition du Covid-19 qui continue de modifier les équilibres humains, financiers et sociétaux, tant au niveau mondial que territorial. Le déficit structurel du système de santé, ainsi que la situation des comptes publics, se sont aggravés durant cette année, malgré la mobilisation du gouvernement pour mettre en place un plan de sauvegarde de l'économie face à cette crise sanitaire exceptionnelle.

Budget principal propre

L'apparition du Covid-19 a considérablement bouleversé la situation budgétaire de la collectivité, mais la bonne gestion de la crise et la capacité de résilience de la Nouvelle-Calédonie ont permis de conclure l'exercice 2020 sur une note positive. Ce résultat n'a été possible que grâce à l'octroi d'un prêt exceptionnel de 28,6 MDF par l'AFD et garanti à 100 % par l'Etat. Ce prêt aura permis de financer le plan de sauvegarde de l'économie calédonienne, les mesures sanitaires de lutte contre le Covid-19 et enfin d'assurer le versement des dotations aux collectivités territoriales de la Nouvelle-Calédonie sur toute l'année 2020.

Ainsi, l'exercice 2020 se termine sur un résultat positif de 3 515 millions de francs (en progression par rapport au résultat 2019 qui était de 2 193 millions de francs), avec un résultat cumulé de 1 813 millions de francs.

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire annuel de 7 567 millions de francs qui vient s'ajouter au résultat 2019 reporté de 143 millions de francs. Il en résulte un résultat cumulé de fonctionnement d'un montant de 7 711 millions de francs au 31 décembre 2020.

La section d'investissement dégage un résultat annuel déficitaire de 4 052 millions de francs, et affiche un résultat cumulé négatif de 5 898 millions de francs au 31 décembre 2020. Par ailleurs, le solde négatif des restes à réaliser de 304 millions de francs génère un besoin de financement de la section d'investissement de 6 202 millions de francs.

Dépenses totales 2020 (101 438 MF)	Recettes totales 2020 (104 953 MF)
Résultat 2020 (3 515 MF)	
+	
Résultat cumulé au 31/12/19 (353 MF)	
=	
Résultat cumulé 2020 (3 867 MF)	
-	
Prélèvement sur le résultat cumulé en 2020 (-2 085 MF)	
+	
Intégration FDR du CDP (30 MF)	
=	
Résultat cumulé 2020 (1 813 MF)	
-	
Restes à réaliser à financer (960 MF)	

Budget annexe de reversement

Avec un niveau total de recettes de 65,5 milliards et des dépenses de 66,5 milliards, le résultat de gestion 2020 du budget de reversement est déficitaire d'un milliard. Après intégration des 7 milliards de fonds de roulement 2019, l'excédent cumulé de ce budget s'élève à 5,9 milliards. Après déduction des restes à réaliser de l'exercice (2,6 milliards), le résultat réel disponible pour affectation en 2021, ne serait néanmoins plus que de 3,3 milliards.

Budget annexe de répartition

Le budget de répartition affiche un résultat de 3,9 milliards. Après l'ajout de l'excédent des années précédentes (6,8 milliards), le résultat cumulé 2020 se clôture sur un excédent de 10,7 milliards. Après retranchement des restes à réaliser de l'exercice pour 2,1 milliards, le résultat cumulé du budget de répartition 2020 s'établit à hauteur de 8,5 milliards. La reprise anticipée du résultat lors de l'adoption du BP 2021 a permis d'alimenter l'assiette des dotations 2021 pour la maintenir à 110 milliards, soit un montant équivalent à 2020.

Clôtures d'autorisations de programme et d'engagement

Les dotations pluriannuelles peuvent s'exécuter sur la base d'autorisations de programme (AP) pour l'investissement et d'autorisations d'engagement (AE) pour le fonctionnement.

Pour améliorer la lisibilité des décisions prises sur ces opérations pluriannuelles et sur recommandation de la Chambre territoriale des comptes, une délibération spécifique a pour la première fois été approuvée lors du vote du budget primitif 2018, et présentée avec un état récapitulatif.

Il est ainsi fait état, dans le cadre du compte administratif, de la situation des opérations à la fin de l'exercice 2020. Six autorisations de programme pour un montant total de 1 291 millions de francs et huit autorisations d'engagement pour un montant total de 6 438 millions de francs ont été clôturées.

La situation globale des autorisations pluriannuelles est arrêtée comme suit :

	SITUATION DES AP-AE au 31/12/2020		SITUATION DES CP sur l'année 2020		Reste à financer au 31/12/2020
	Montant AP/AE	Total réalisé CP	Budget 2020	Réalisé CP 2020	
Fonctionnement	32 426 990 071	15 061 562 425	3 804 903 155	3 660 036 852	17 365 427 646
Investissement	78 729 368 875	22 767 656 640	5 953 044 511	5 001 646 747	55 961 712 235

* *

*